

Robert Salais

Approches économiques et historiques récentes du marché

In: Genèses, 1, 1990. Les voies de l'histoire. pp. 162-170.

Citer ce document / Cite this document :

Salais Robert. Approches économiques et historiques récentes du marché. In: Genèses, 1, 1990. Les voies de l'histoire. pp. 162-170.

doi: 10.3406/genes.1990.1025

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1990_num_1_1_1025



Approches économiques et historiques récentes du marché

J'en ai rêvé. Sony l'a fait. [Affiche publicitaire fin 1989]

Nobert Salais



Livres et articles commentés

Anaud Berthoud, Roger Frydman (éds.), le Libéralisme économique: interprétations et analyses, numéro spécial des Cahiers d'économie politique, n° 16-17, 1989. Articles de Arnaud Berthoud, Jacques Le Cacheux, Hervé Defalvard, Daniel Diatkine, Roger Frydman, Maurice Lagueux, Pierre Lantz, Michel Rosier, Philippe Steiner, Christian Tutin.

Jean-Pierre Dupuy, « De l'émancipation de l'économie : Retour sur le problème d'Adam Smith », l'Année sociologique, vol. 37, 1987, p. 311-342.

Jean-Pierre Dupuy, François Eymard-Duvernay, Olivier Favereau, André Orléan, Robert Salais, Laurent Thévenot, *l'Économie des conventions*, Paris, numéro spécial de la *Revue économique*, n° 40, mars 1989.

Dominique Margairaz, Foires et marchés dans la France préindustrielle, Paris, Éditions de l'EHESS, « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 33, 1988.

Laurent Thévenot, « L'entendement dans la cité marchande d'après la Théorie des sentiments moraux », in Le marché chez Adam Smith, journées d'études des 9-10 juin 1989, CAESAR, université de Paris-X Nanterre, 1989.

L'axiomatique moderne de la théorie économique, dans le prolongement des travaux de Léon Walras¹, généralement considéré comme son initiateur, paraît, depuis un demi-siècle, avoir défini le concept de marché avec la rigueur qui convient aux formulations définitives. Le marché est le lieu où se confrontent, émanant d'individus rationnels, des offres et des demandes relatives à des biens dont les qualités sont définies et connues de tous. Les prix à l'équilibre sont tels qu'ils maximisent, à l'issue des échanges, le bien-être de chacun des échangistes. Le marché est ainsi constitué comme une mécanique autosuffisante, indifférente à l'enracinement dans la société des motivations, des besoins et des désirs qui fondent ces préférences. A cette tradition s'oppose, dans un cercle critique qui conforte l'une et l'autre, une seconde tradition, d'essence sociologique, qui explique comment la science économique et la sphère correspondante des activités humaines ont pris dans l'histoire leur autonomie en se forgeant une morale et une conception de la vie en société fondée sur l'égoïsme individuel : la composition des égoïsmes par la main invisible du marché permettrait, à elle seule, d'atteindre à un optimum social. Cette découverte que Louis Dumont fait remonter à Mandeville, plus qu'à Adam Smith², aurait assuré l'autonomie, puis le succès et la domination politique de l'économique au sein des disciplines de la gestion des sociétés.

Mécanique mathématisée du social d'un côté, morale égoïste de l'autre : la boucle semble bouclée et un univers circonscrit, au sein duquel des fécondations, au départ improbables, ont depuis donné naissance à une sociologie de l'individu rationnel maximisant ses fins ou à une économie sociologique transposant le calcul économique, par exemple, au choix du conjoint ou à la décision de procréer³. On assiste cependant depuis quelques années à un retour des travaux sur

le concept de marché qui font effort pour briser cet unanimisme et pour ouvrir à nouveau le champ de la réflexion.

Dans un article publié dans l'Année sociologique de 1987, J.-P. Dupuy, économiste, révèle les sources des malentendus qu'ont reproduits des générations de lecteurs d'Adam Smith: l'opposition terme à terme faite entre sympathie et amour de soi et le fait d'identifier la sympathie à la bienveillance comme fondement de l'échange marchand. On ne sait plus ou peu aujourd'hui qu'Adam Smith est non seulement l'auteur de la Richesse des nations que la postérité des économistes a retenu comme un de ses livres fondateurs, mais aussi, auparavant, de la Théorie des sentiments moraux, livre qu'il a fait paraître comme professeur de philosophie morale et qu'il plaçait plus haut que la Richesse des nations. Le projet smithien portait sur la sphère générale des affaires humaines (il était « d'établir [...] les principes généraux des lois et du gouvernement »), et non sur le seul isolat de l'économie. Adam Smith regretta de n'avoir pu mener à bien son projet de Théorie de la jurisprudence⁴. De fait, la Richesse des nations est éclairée par la Théorie des sentiments moraux; cette dernière doit être lue, selon J.-P. Dupuy, comme l'exposition de la conception smithienne du lien social, en somme comme les fondements sociaux de son économie³.

Certes, nous dit J.-P. Dupuy citant les lignes fameuses de la Richesse des nations, « ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du brasseur ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais de leur souci de leur intérêt propre » (I, 2). Mais Smith fait reposer l'harmonie de la société et de l'échange, non sur la bienveillance, mais sur la sympathie, c'est-à-dire sur la capacité que chacun a, comme être humain, de se mettre à la place de l'autre pour le comprendre. Non pas réellement, car « nous ne possédons aucune expérience immédiate de ce que les autres hommes

sentent », nous le regardons en spectateurs, mais par l'imagination, « en concevant ce que nous-mêmes ressentirions en une pareille situation ». En pensée je deviens l'autre, tout en sachant au fond que ce n'est qu'en imagination que je me mets à la place de l'autre et que je reste moi-même. Dans cette dialectique de l'identification et de la différence (ou de l'intériorité et de l'extériorité) Smith retrouve le paradoxe de l'acteur et du spectateur: l'acteur approuve sa propre conduite si et seulement si le spectateur l'approuve ou, plus exactement, si, se mettant par une sorte de dédoublement dans la position du spectateur, il s'observe et s'approuve. C'est de cette évaluation de soi-même par l'autre (par une décentration du soi allant occuper en même temps la position de l'autre⁶) que l'acteur prend sa valeur et la connaît. Ainsi l'amour de soi (les intérêts de la théorie économique) n'estil qu'une modalité de la sympathie (les passions de la vie morale) qui l'englobe, et l'envie, un simple négatif participant du même principe de compréhension du monde. L'échange des biens économiques repose sur la sympathie qui comprend les désirs de l'autre et évalue par là-même ses propres désirs. Nous sommes donc en dehors de l'individualisme de l'homo æconomicus qui, à la fois, se suffit à lui-même et demeure la simple duplication d'une totalité objective, loin aussi de l'utilitarisme qui, dans le prolongement de Bentham, réduit l'individu à une balance égoïste des plaisirs et des peines, sans être, pour autant, rejetés du côté du holisme (qui n'est trop souvent qu'un doublon « négatif » de l'individualisme). Smith s'attaque bien, au contraire, à la complexité du jugement moral qui fonde le lien social et au paradoxe de son efficacité qui tient en ce qu'il réussit à fondre l'immédiateté et la spontanéité du sentiment individuel avec l'objectivité, l'universalité et l'obligation de la règle morale (ici la règle du marché). Les recherches sur l'économie des conventions que nous verrons plus loin

> > >

1. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur la façon dont les disciples de Walras, Pareto en premier, ont créé une tradition exclusivement mathématique de Walras, dissociant le lien entre économie et mathématique voué à un bel avenir dans la discipline, de la philosophie sociale et des réflexions sur la relation entre économie et morale, contenues également dans ses œuvres, notamment dans Études d'économie sociale (Théorie de la répartition de la richesse sociale), Paris, éditions F. Pichon, 1896. Walras y développe ce qu'Arnaud Berthoud appelle « un modèle de justice », le marché général apparaissant pour Walras comme un moyen de préserver la liberté individuelle (A. Berthoud, « Économie politique et morale chez Walras », Œconomia, n° 9, mars 1988, série PE de la revue Économies et sociétés). On consultera avec profit les écrits du « biographe » de Walras, William Jaffé, repris dans Donald Walker, William Jaffé's Essays on Walras, Cambridge University Press, 1983. Les « malheurs » que Léon Walras a rencontrés de son temps dans la réception de ses idées, notamment dans le champ universitaire, sont retracés avec beaucoup de finesse dans Hervé Dumez, l'Économie, la science et le pouvoir : le cas Walras, Paris, PUF, 1985. Par exemple, l'ouvrage sur l'histoire de la pensée économique de Charles Gide et Charles Rist, qui fit autorité en France et fut réédité de 1909 à 1947, ne contenait aucun chapitre sur Walras, bien que ses auteurs l'aient connu personnellement. William Jaffé, pendant ses études doctorales à Paris au début des années 1920, n'entendit jamais mentionner le nom de Walras (rappelé par D. Walker dans l'introduction à son livre).

2. L. Dumont, dans son ouvrage Homo aequalis, Paris, Gallimard, 1977, choisit comme moment symbolique de l'émancipation de l'économique la publication par Mandeville de sa célèbre Fable des abeilles. Vices privés, bénéfices publics, 1714-1723, soit cinquante ans avant celle de la Richesse des nations. Le sous-titre de l'ouvrage de Mandeville en résume admirablement le contenu et le fondement philosophique. La position de Durkheim vis-à-vis du marché apparaît relativement complexe, du moins dans la Division du travail social, Paris, PUF, 1967, (1^{re} éd. 1893). Il y reconnaît, d'une part, la place importante qu'occupe ce qu'il dénomme la solidarité contractuelle, parmi les formes de la solidarité organique, ainsi que son développement contemporain, tout en notant, ce qui l'écarte du courant économique, la progression des relations non contractuelles (domestiques, par exemple) et tout en contestant, face à Spencer, l'idée que le contrat serait libre de toute réglementation. On retrouve de telles préoccupations durkheimiennes dans l'économie des conventions (cf. infra).

nous suggéreront que cet assemblage de telles propriétés contraires est justement le trait spécifique de toute convention fondatrice d'un lien social.

Le projet d'Adam Smith n'était pas d'extraire l'économique hors du champ de la société (et des sciences sociales), mais de la lier à une philosophie politique, à une conception du lien social et à une science du gouvernement des hommes. Cependant, la convention smithienne d'un marché fondé sur la sympathie ne devrait-elle pas être limitée à une société où la définition des biens économiques n'est encore complétement détachée, ni des personnes qui, d'une part, les produisent, d'autre part, les désirent pour se les approprier, ni des relations entre ces personnes? La question peut être posée à la lecture de la contribution de Laurent Thévenot aux journées d'étude sur « Le marché chez Adam Smith », organisées par le CAESAR (Université de Paris-X) en juin 1989, contribution qui reprend des développements du livre qu'il a consacrés, avec Luc Boltanski, aux Économies de la grandeur. L. Thévenot y souligne⁷ tout ce que la « grammaire » de l'équité marchande construite par A. Smith doit à une longue tradition de dissertation scolastique sur le juste prix qui, d'Aristote à Thomas d'Aquin, culmine dans les écrits des théoriciens du droit naturel du XVIIe siècle comme Grotius ou Pufendorf⁸. Pufendorf offre une formulation rigoureuse de cette question, dans laquelle la valeur des choses et la valeur des gens sont embrassées dans la même espèce d'« être moral », dénommée « quantité morale » et entendue comme un « mode moral d'estimation ». « Cette Quantité Morale, écrit Pufendorf, se trouve, ou dans les Choses, et alors on l'appelle Prix, ou Valeur; ou dans les Personnes, et à cet égard on la nomme Estime, Considération, etc., ou enfin dans les Actions, et en ce dernier sens elle n'a pas de nom particulier. » Pufendorf met nettement en évidence la place jouée par la rareté du bien et construit le prix comme une forme d'expression du désir des autres : « La raison pourquoi des choses rares sont mises à un plus haut prix que les autres, c'est que la vanité des Hommes leur fait estimer souverainement ce qu'ils ont qui ne leur est commun qu'avec un petit nombre de gens, et tenir au contraire pour très vil ce que l'on voit chez tout le monde⁹. » Ces propriétés sont bien accordées à une société où la valeur d'un homme - sa Grandeur au sens de la société du XVIII^e – s'étend aux biens qu'il possède et permet aux autres de les évaluer, et où, réciproquement, la qualité des biens possédés – la Fortune – offre un étalon pour classer les hommes selon leur valeur.

Cependant – et Smith lui-même est préoccupé de cette question lorsqu'il observe l'extension de la division du travail sous l'aiguillon de l'industrie et cherche une mesure commune aux produits du travail – l'industrialisation, qui standardise la définition des biens, et l'extension des marchés, qui rend anonymes les rapports économiques, brisent ces liens directs entre les personnes et les choses. Elles permettent d'attribuer un prix aux choses en s'affranchissant de la valeur des personnes, quels que soient les déterminants de cette valeur 10. Mais demeure-t-on alors dans un marché en son sens smithien?

Le livre que Dominique Margairaz consacre aux Foires et marchés dans la France préindustrielle (grossièrement parlant des années 1780 aux années 1850) offre une vision des marchés concrets qui fournit plusieurs éléments à notre discussion. On ne peut identifier la liberté de commerce avec l'absence de réglementation (p. 194). Celleci, au contraire, perdure, non par une résistance archaïque, mais parce réglementation est nécessaire pour exprimer et accorder les intérêts des participants au marché: consommateurs, marchands et municipalités. Ainsi la défense de vendre hors du temps et du lieu du marché favorise la vérité des prix par une meilleure confrontation des offres et des demandes et par la publicité de l'information. La création de marchés exprime l'intérêt économique des petits producteurs indépendants, sur lesquels repose la majeure partie de l'organisation industrielle de l'époque, de pouvoir présenter et vendre sur place leurs produits. En l'absence de moyens de transport bon marché et de normalisation industrielle, seule la concentration de l'offre sur des lieux de marché permet aux échangistes de se procurer un échantillonnage suffisant pour sélectionner les qualités souhaitées¹¹. Mais il est significatif pour le marchand intermédiaire qu'à mesure que la rationalisation progresse, « lorsqu'il peut bénéficier d'approvisionnements réguliers, et qu'il dispose lui-même d'un marché stable, foires et marchés perdent leurs avantages, et il a tout intérêt à développer des relations directes avec ses fournisseurs. C'est ainsi que le grand commerce textile échappe de plus en plus aux marchés forains, sauf pour la part la plus dispersée de la production » (p. 217 et 218).

Et pourtant c'est de cette dissociation entre les personnes et les biens économiques que le paradigme du marché walrassien tire sa constitution en science autonome de l'administration et de l'allocation des choses rares. Ce faisant, plutôt que par le fait de postuler l'égoïsme individuel comme fondement du lien social - et c'est sans doute ici que la tradition sociologique manque son objet en critiquant Smith dans ce sens -, n'at-il pas dû en payer le prix par une suppression de la personne hors de son champ de réflexion, à la fois radicale et commode en ce sens qu'elle permet l'économie d'une réflexion explicite sur le lien sòcial marchand? La convention du marché dont Smith tentait d'élaborer la cohérence théorique dans ses deux grands ouvrages de

- 3. On connaît l'usage métaphorique de concepts économiques, tels ceux de marché ou de capital, que font de nombreux sociologues et spécialistes des sciences politiques. Ces concepts sont employés par eux pour désigner des situations ou des comportements stratégiques obéissant à un calcul de maximisation d'intérêts conduit par des individus ou des groupes d'intérêts. L'analyse de cet usage, qui importe des concepts d'origine économique pour les besoins de sa discipline dans l'acception qu'en a donnée une certaine tradition de l'économie, mériterait d'être approfondie par une confrontation disciplinaire.
- 4. Dans une sixième édition considérablement revue et étendue de la *Théorie des sentiments moraux*, Paris, Guillaumin et C^{ie}, 1860, p. XIX, [traduction de M^{me} S. de Grouchy et Mise de Condorcet; première édition en anglais, 1759]. La publication de 1860 a été reprise en fac-similé par les Éditions d'aujourd'hui, Plan de la Tour, 1982. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'autre traduction en français.
- 5. Pour J.-P. Dupuy, Albert Hirschman partage malencontreusement la thèse d'une réduction de l'économique par Adam Smith à une combinatoire des intérêts individuels dans son livre *The Passions and the Interests. Political Arguments for Capitalism before its Triumph*, Princeton University Press, 1977. J.-P. Dupuy souligne, au contraire, combien Smith s'inscrit dans la continuité des analyses du jeu complexe des passions et des intérêts faites par Montesquieu, Steuart et Hume.
- 6. L'engendrement logique du schéma de la sympathie pour l'autre chez Smith n'est pas sans évoquer, du moins dans l'exposition qu'en fait J.-P. Dupuy (qui ne fait cependant aucune référence à Hegel), celui de l'autoconscience chez Hegel: « L'autoconscience est en et pour soi en tant que et par le fait qu'elle est en et pour soi pour une autre [autoconscience]... Le concept de cette sienne unité dans sa reduplication, de l'infinité se réalisant dans l'autoconscience, est un entrelacement aux aspects multiples et aux multiples sens, de sorte qu'il faut que les moments de cette même [unité] se trouvent d'une part exactement tenus l'un en dehors de l'autre, d'autre part dans cette différenciation, [tenus] aussi en même temps comme non différents, ou pris et connus toujours dans leur signification opposée... L'exposition du concept de cette unité spirituelle dans sa reduplication nous présente le mouvement du reconnaître. » In: Maîtrise et servitude dans la Phénoménologie de l'esprit de Hegel, traduction et commentaires de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière dans les Premiers Combats de la reconnaissance, Paris, Aubier, 1987. Un mérite du livre de Pierre Rosanvallon, paru en 1979 et réédité en 1989 aux éditions du Seuil, Paris, collection « Points », le Libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché, est de nous rappeler l'importance de l'économie politique

philosophie politique et d'économie a-t-elle, au bout du compte, quelque chose à voir avec le marché néoclassique? Ne doit-on pas, dans cette perspective, admettre la possibilité pour les échanges économiques de configurations mixtes entre la convention du marché et d'autres conventions du lien social? C'est à ces questions que s'attachent des relectures récentes de grands auteurs ainsi que les travaux de l'économie des conventions.

Le numéro 16-17 des Cahiers d'économie politique est consacré aux analyses et interprétations du libéralisme économique. L'article de Roger Frydman « Individu et totalité dans la pensée libérale : le cas de F. Hayek » que nous commenterons plus spécifiquement, illustre la pertinence des questions qui précédent. Hayek est préoccupé d'apporter une solution théoriquement rigoureuse aux questions précédentes et renvoie, en quelque sorte dos à dos et comme non pertinents, individualisme méthodologique et holisme, plus exactement - ce qui, dans la conjoncture actuelle, ne manque pas d'intérêt -, leurs traductions politiques que sont le marché parfait du constructivisme libéral et l'État planificateur du socialisme centralisé. L'argument est le même dans les deux cas : il est vain de postuler la possibilité d'une connaissance parfaite, interne, de la société et des mécanismes économiques, que ce soit par les individus ou par le centre, qui permettrait d'atteindre consciemment un optimum social prédéterminé. La société est complexe, opaque; sa prévisibilité est imparfaite, nos connaissances sont incertaines. Le marché selon Hayek associe une double autonomie, celle des individus et celle du tout qui, hors de portée de la volonté des individus et de leur savoir, s'impose à eux. Le tout s'instrumente par des règles qui cernent les contours pour chaque individu d'une identité abstraite qui lui permette d'exister comme individu. Cette identité, identique

pour tous, repose donc sur l'égalité devant la loi; elle protège pour chacun des espaces de liberté de même nature. C'est à ces conditions que peut être maintenue la possibilité d'une harmonie dans la combinaison des connaissances individuelles, limitées et imparfaites. On ne peut, ni on ne doit faire plus. Ces règles sont d'autant plus efficaces qu'elles demeurent hors d'atteinte des dérives activistes ou des volontés réformatrices. On pourrait donc résumer la conception de Hayek comme une conception juridique du lien social marchand; elle s'exprime dans la définition suivante du bien commun : dans une société d'hommes libres, « le bien commun consiste en la facilité offerte à la poursuite d'objectifs individuels inconnus » ou « la liberté est la situation dans laquelle chacun peut utiliser ce qu'il connaît en vue de ce qu'il veut faire 12 ». Un juriste reconnaîtrait ici, ajouterons-nous, une parenté étroite avec la philosophie du contrat : chaque individu s'y voit reconnaître une sphère juridique qui, selon la belle formule de Duguit¹³, « a pour fondement et pour mesure sa volonté »; les actes de chaque volonté sont libres, sous condition, qui résume les règles du tout social, de porter sur des objets licites (c'est-à-dire, pour le droit français par exemple, des actes ne dérogeant pas aux « lois qui intéressent l'ordre public et les bonnes mœurs »).

Osons un commentaire qui ne figure pas dans l'article de Frydman, quant à la différence de nature dans l'abstraction de l'individu, selon qu'elle est réalisée dans le marché de Walras ou dans celui de Hayek. La portée de cette différence n'est évidemment pas que « théorique » ; elle réside dans les politiques de la société qui s'en déduisent. Walras réduit l'individu, dans le champ d'une théorie économique, à être le simple support, dupliqué à l'infini, d'une même rationalité calculatrice. Hayek libère les individus concrets grâce à une abstraction so-

cialement réalisée dans le droit qui leur autorise la maîtrise d'une sphère d'action, sur laquelle le théoricien de l'économie, tout le gouvernant, s'interdit construction à prétention totalisante. Walras dissout le besoin d'une convention fondatrice du lien social dans la pensée d'une homogénéité des individus. Hayek construit ce lien sur une hétérogénéité radicale des individus, pensée comme seule à même de fonder l'échange. Quoiqu'on puisse penser par ailleurs de la pertinence de sa conception, elle reconnaît donc, selon nous, la nécessité théorique d'une convention fondatrice de la société marchande et en cherche les règles, non dans la philosophie politique comme A. Smith, mais dans le droit. Hayek est fidèle en cela à la tradition de la pensée germanique, mais, plus profondément, on peut se demander si ce déplacement de la sympathie pour l'autre vers l'égalité juridique abstraite comme fondement de la convention marchande ne répond pas, historiquement, au changement de dimension et de qualité des marchés, à la domination des marchés anonymes et étendus sur les marchés locaux personnalisés.

Les travaux portant sur l'économie des conventions (Revue économique, n° 40, mars 1989) sont, sans doute, les premiers à entreprendre de différencier le concept de marché et à essayer d'en replacer les différentes acceptions connues au sein d'une constellation plus large. Le projet fondateur s'organise autour de la critique des deux hypothèses centrales du marché selon Walras (et de son développement ultérieur). H1 : les contrats d'échange entre les personnes sont affranchies de toute référence extérieure dépassant la rencontre de leurs volontés; H2: il est possible d'étendre le cadre du marché walrasien à des relations non strictement marchandes (notamment les relations organisées dans l'entreprise), en relativisant le marché, mais en gardant la définition de

POINT

anglaise dans la formation de Hegel et, plus tard, dans le développement de son concept de société civile dans les Principes de la philosophie du droit. Sur les enseignements que Hegel a tirés de l'économie d'Adam Smith, cf. le classique de Georges Luckas, Le jeune Hegel, 2 vol., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 1981 (1^{re} éd. en allemand 1948).

- 7. Avec d'autres auteurs. Cf., par exemple, André Lapidus, le Détour de valeur, Paris, Économica, 1986. Voir aussi L. Boltanski et L. Thévenot, « Les économies de la grandeur », Paris, PUF, Cahiers du Centre d'études de l'emploi, série Protée, n° 31, 1987.
- 8. S. Pufendorf, le Droit de la Nature et des Gens, ou Système général des Principes les plus importants de la Morale, de la Jurisprudence et de la Politique, Leyde, 1771 [trad. de J. Barbeyrac (1^{re} éd. en latin, 1672)]. Adam Smith, rappelle L. Thévenot, en possédait un exemplaire dans sa bibliothèque. Cet ouvrage a été récemment réédité par le centre de philosophie du droit de l'université de Caen (diffusion Vrin, 1988).
- 9. Ibid., liv. 1, chap. 1, § 22, vol. 1, p. 21 et liv. 5, § 6, vol. 2, p. 3. Dans sa contribution, L. Thévenot rappelle également certains traits voisins de la construction du marché chez Hume. Ce dernier distingue, par exemple, le désir d'appropriation (la passion qui pousse à l'action) du calcul rationnel qui tendront ensuite à être confondus dans la description utilitariste de l'homo αconomicus. Tout en distinguant les biens détachés des personnes des autres biens, en ce qu'ils sont aliénables et rares à la fois, Hume réunit cependant toutes les espèces de biens dans un même ensemble de propriétés qui définissent la qualité de la personne.
- 10. Karl Polanyi, dans la Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, Paris, Gallimard, 1983, [1^{re} éd. en anglais, 1944], dénonce la dépersonnalisation et la destruction des liens traditionnels (famille, voisinage, métier, communauté, ethnie) qu'induit l'organisation de la société selon la « fiction du marché ». Il s'agit pour Polanyi du marché que cherche à mettre en place le libéralisme du XIX^c siècle fondé sur la liberté du contrat. Polanyi construit sa critique en montrant que pour le travail, la terre, la monnaie, ni les marchandises correspondantes, ni l'individu postulé comme contractant n'existent dans la réalité sociale.
- 11. Par exemple, à Vitré (Ille-et-Vilaine) les négociants souhaitent en l'an XI l'établissement d'un marché aux toiles. Le préfet écrit : « Il manque d'un point de réunion pour connaître les prix, et les négociants ne sont point instruits de la qualité des matières manufacturées pour se diriger dans leurs achats. Les uns et les autres n'ont point

la rationalité économique et le calcul d'optimisation.

La critique de H1, déjà conduite à sa manière par Durkheim lorsqu'il fait valoir pour le déploiement du contrat la nécessité d'un « droit contractuel » constitutif d'une « norme fondamentale » non modifiable par les individus, mais aussi par Hayek, comme nous venons de le voir, retrouve donc, sur le fond, le projet d'A. Smith de dégager la convention fondatrice du lien social marchand. La longue éclipse qu'a connue ce projet mériterait le détour par une histoire de la pensée économique qui, plus large que la simple histoire interne des idées, porterait sur les contextes socio-économiques, les configurations institutionnelles, la création des découdisciplinaires dans les pages sociales, etc. Les lignes de force proposées par les auteurs du numéro insistent sur les implications cognitives du cadre commun constitutif des relations marchandes. Ce cadre est conçu comme un paradigme, un modèle cognitif ou un système de connaissance qui construit les informations jugées pertinentes et utiles pour l'action, dans la perspective, plus ou moins nette selon les auteurs, d'un dépassement des approches constructivistes. Il y a là un point central par rapport à l'histoire et aux débats de méthode internes à cette discipline, sur lequel nous reviendrons en conclusion. Composée de savoirs, objectivée dans des règles, des institutions, des objets (dans la définition usuelle, matérielle de ce terme), l'instrumentation sociale de la convention constitue le cadre incontournable, la référence des choix rationnels... ou simplement raisonnables des agents économiques. Mais ce numéro, à ambition également fondatrice, ne donne pas encore de grilles d'analyse cette instrumentation sociale. Ce devrait être, souhaitons-le, un souci des travaux ultérieurs.

La critique de H2 est celle qui est la plus poussée dans cet ensemble de travaux ; elle débouche déjà sur des alternatives que l'on pressent pratiquables pour la recherche. Cette critique refuse la relativisation du marché et s'oppose à une continuité factice réde l'ajout subreptice sultant axiomatique de marché qui a sa cohérence propre, de notions ad hoc empruntées à d'autres champs de pensée (telles l'autorité, l'assurance, la hiérarchie, l'organisation, etc.). Le fond de la critique est que ces notions renvoient à d'autres conceptions du lien social, c'est-à-dire à d'autres conventions que la convention marchande. Il vaut mieux que la démarche théorique abandonne « l'utopie d'un monde à une seule nature » et assume la complexité d'un univers à plusieurs natures (industrielle, marchande, domestique... pour reprendre les termes suggérés par L. Thévenot) qui constituent, pour les individus, autant de cadres complets et alternatifs pour agir et pour savoir. Ainsi, le marché, au sens de la convention marchande, devraitil être circonscrit aux circonstances envisagées par Smith: variété des qualités des biens offerts, recherche de la satisfaction du désir de l'autre qui conduit à tenter de le comprendre et à faire du prix payé une évaluation correcte de la qualité, etc. En revanche, la standardisation du travail et des biens, l'élaboration de produits destinés à de vastes ensembles de demandes anonymes... propres à la grande industrie capitaliste concentrée, devraient être rassemblées dans une convention industrielle dont la filiation intellectuelle serait à rechercher chez les penseurs de l'Organisation industrielle, voire du socialisme (Saint-Simon. Louis Blanc ?...). Il faudrait aussi bâtir un outillage conceptuel et une méthodologie qui permettent de traiter les situations empiriques, particulièrement fréquentes, dans lesquelles la coordination des actions individuelles est composite et participe simultanément de deux ou plusieurs conventions¹⁴. Armés, plus ou moins selon les auteurs, de ces exigences, les travaux du numéro revisitent cer-

taines questions classiques de l'économie, habituellement traitées dans le cadre exclusif du marché: le risque opposé à l'incertitude non probabilisable, l'anticipation des événements futurs, l'irréversibilité du temps, les formes de rationalité, l'instabilité de l'équilibre en absence de common knowledge (J.-P. Dupuy)... Ils passent en revue différents domaines partiels : les déterminations de la qualité des biens (F. Eymard-Duvernay), les marchés internes et l'organisation des entreprises (O. Favereau), la convention financière (A. Orléan), la relation de travail (R. Salais). Nombre de voies de recherche suggérées devraient tirer bénéfice de l'apport de disciplines non économiques (sociologie, psychologie, anthropologie, droit) pour s'arracher au handicap que constitue « la stratégie de réduction à laquelle a constamment recours la théorie économique ». Les auteurs sont conscients du danger de l'impérialisme de leur discipline, condition première pour une démarche interdisciplinaire.

L'économie des conventions peut-elle suggérer, sous certaines conditions, une voie pour un dépassement du balancement incessant que les sciences sociales éprouvent entre subjectivisme et objectivisme 15 ? C'est là, bien sûr, une question centrale du dialogue que la revue Genèses entend nouer entre histoire et sciences sociales; on se limitera à quelques remarques en guise de conclusion. Cette approche conduit en effet à souligner que l'enjeu réside dans le statut donné aux objets et aux règles conformes à la convention, ainsi, ajouterons-nous, qu'aux savoirs des participants à la convention sur eux-mêmes et sur leur société. « Une convention, souligne l'introduction au numéro, est une régularité qui a sa source dans les interactions sociales, mais qui se présente aux acteurs sous une forme objectivée. » Un double mouvement de spécification saisit les objets et les règles d'une convention. « D'une part, objets et règles s'imposent aux personnes, dans

l'instant courant, comme des présupposés dont les conditions sociales de la genèse sont oubliées. » En ce sens, la convention relèverait de l'inexprimable pour ses participants ou bien de rationalisations et d'argumentaires, ou encore de discours (d'où la nécessité méthodologique pour la recherche en sciences sociales de ne pas prendre ceuxci comme des données, mais de construire leur signification). « D'autre part, étant les produits d'une activité humaine, leur objectivité et leur forme ne peuvent être complétement isolées des intentionnalités et des actions qui ont présidé à leur création. » L'instrumentation sociale - les règles, les objets, les savoirs - d'une convention est donc accessible, comme objet de recherche, à un savoir scientifique et à une empirie. Mais au prix de quelles conditions? L'objec-

> > >

les bases que la concurrence doit ordinairement faire établir...» (op. cit., p. 217).

- 12. Franz Hayek, Droit, législation et liberté, vol. 1, Paris, PUF, 1981-1985, p. 66.
- 13. Léon Duguit, les Transformations générales du droit privé depuis le Code Napoléon, Alcan, 1920, chap. 5, p. 116.
- 14. Nous avons voulu souligner l'urgence de ce programme de recherches en mettant en exergue un slogan publicitaire récent. Ce slogan conjugue, en effet, dans une même phrase, qui ne doit rien au hasard de l'imagination créatrice des publicitaires, la convention marchande (répondre au désir le plus personnel et unique le rêve) et la convention industrielle (couvrir le marché mondial de produits de grande série de qualité Sony l'a fait). L'observation économique montre que la recherche d'un compromis efficace entre marché et organisation industrielle ainsi qu'entre les conventions correspondantes est aujourd'hui un enjeu essentiel de ce qu'il est convenu d'appeler la modernisation.
- 15. Cette brève exposition a bénéficié des discussions menées dans le cadre du séminaire d'Antoine Lyon-Caen à l'ÉHÉSS.

tivité et le savoir absolus n'ayant pour elle aucune place réservée, ni concevable hors d'un univers social toujours pensé, agi et doté d'objets au sein d'une convention (ou d'un compromis entre conventions), on pressent les paradoxes - au regard de l'épistémologie classique - auxquels l'économie des conventions conduit. Le travail sur la notion d'historicité devrait constituer le cœur de son épistémologie. D'une part, l'insistance portée sur la variété de nature des outillages d'une convention vise à garantir la stabilité temporelle de la convention. A la limite même, la convention est hors de la négociation entre les personnes; c'est justement quand elle y entre qu'elle devient en crise, et que ce que les personnes pensaient être la vérité d'une réalité commence à ne plus l'être. L'enjeu méthodologique est donc bien d'éviter, pour penser le lien social, tant les écueils de la relativité, propres, par exemple, à l'ethnométhodologie, d'une société en permanence négociée, que ceux de la rigidité induite par la conception d'une concordance structurelle entre les objets et les schémas de pensée des personnes. D'autre part, la crise comme moment de rupture (ou, à tout le moins de réagencement) de la convention demeure concevable, ce qui maintient la possibilité d'une histoire. Car les objets peuvent se révéler inadéquats aux besoins des personnes; la discutabilité des règles laisse ouvertes leur interprétation et leur évolution; des savoirs se créent. Plus même, on peut se demander si la connaissance d'une convention n'exige pas le point de vue extérieur d'une autre convention, seule à même de la rendre visible. Dans quelle mesure la méthode historique intègre-t-elle une réflexion en ce sens? Le renouveau des théories du marché pourrait donc bien rendre nécessaire - et, peut-être, contribuer à, s'il s'approfondit – le renouveau des débats de méthodes au sein des sciences sociales.